Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 18

Artikel: Ce qu'a pensé Bebel du suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249593

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lointaines se modifiassent sous la poussée des sentiments nouveaux que ferait naître l'éducation ? Mais l'éducation est l'œuvre des mères; par les mains des mères, l'âme des hommes serait lentement inclinée vers un amour plus noble et plus pur... »

On voit quelle est la pensée de la romancière. Alors que Mme Colette Yver répondait négativement à une question analogue : la profession de la femme est-elle compatible avec le mariage ? et qu'à la même question que celle que nous posions au début de ce compte-rendu, Mme Noëlle Roger laissait entrevoir une solution favorable, Mme Compain répond nettement par l'affirmative. Oui, la femme mariée peut et doit accepter sa part de travail désintéressé dans la grande ruche humaine; elle le pourra de plus en plus aisément à mesure que les hommes comprendront mieux ce côté de sa tâche et l'y seconderont au lieu de la lui rendre difficile ; que, s'il est des familles nombreuses où les enfants absorbent pendant quelques années toutes les forces actives de la mère, — Mme Compain nous a exposé cette idée dans sa belle conférence à l'*Union des Femmes* — rares sont les mères qui, vers la quarantaine, ne peuvent pas détourner au moins un peu de leur temps pour un but d'utilité sociale.

« L'Amour de Claire », c'est donc l'amour élargi et purifié tel que le rêve aussi Mme Olive Schreiner. A travers les pages de ce livre, où l'auteur a su dessiner ses deux principaux personnages avec le talent que nous lui connaissions, souffle, non pas la tempête qui abat et qui bouleverse, mais une brise vivifiante qui trempe les âmes.

L. Péris.

Ce qu'a pensé Bebel du suffrage féminin[1]

... Dès que les femmes auront obtenu l'égalité de leurs droits naîtra aussi en elles la conscience de leurs devoirs.

* * *

... L'entrée de chacun des deux membres du ménage dans la vie politique aura une influence infiniment plus noble, plus moralisatrice sur le bien-être commun, lequel est lié de la façon la plus étroite au bien-être individuel.

* * *

... Le fils a plus de droits que la mère, de laquelle il tient peut-être ses meilleures qualités, et qui l'a fait ce qu'il est. C'est bizarre !

* * *

... Opprimées, privées de droits, partout traitées avec injustice, les femmes ont, non seulement le droit, mais encore le devoir de se défendre.

* * *

... Mariée ou non, la femme est plus intéressée que par le passé aux conditions sociales et politiques existantes... Elle a le droit de réclamer une influence, au moyen de la loi, sur la forme des conditions sociales.

* * *

... La femme, par la maternité, rend à la collectivité un service pour le moins égal à celui de l'homme qui défend, au péril de sa vie, son pays et son foyer contre le pillage ennemi.

[1] Nous publions, à titre d'hommage tardif, ces quelques pensées glanées dans *la Femme*. Beaucoup de personnes ne savent, en effet, pas assez que le grand leader socialiste fut un fervent défenseur de nos idées, et que, dès 1875, il demandait au parti socialiste allemand de mettre à son programme l'égalité politique de l'homme et de la femme, ce qui ne fut d'ailleurs accepté qu'en 1891.

Chronique Féministe Allemande

La lecture du Calendrier du Suffrage féminin avec ses citations si admirablement choisies m'a rappelé les paroles d'introduction que les penseurs et les poètes de l'Allemagne contemporaine ont mises en tête du dernier « Annuaire du Mouvement féministe ». « La femme de hier, disent-ils, voulait conquérir le » meilleur compagnon de vie : celle d'aujourd'hui aspire à être » elle-même la meilleure. » Dans cette affirmation caractéristique, nous voyons la preuve réjouissante de la compréhension intime que nos efforts rencontrent auprès des esprits qui sont les guides intellectuels de la nation. Ils se rendent évidemment compte de la signification profonde des luttes livrées pour l'épanouissement de la personnalité féminine.

Cet avant-propos seul — bien qu'il n'ait au fond qu'une valeur décorative — suffirait pour attirer des lecteurs à ce nouveau volume. Il est d'ailleurs indispensable à toutes les personnes qui prennent part au mouvement féministe en Allemagne. Par le grand nombre de renseignements, d'adresses, etc., il vous fournit un tableau clair et sommaire des diverses organisations féministes. Des chroniques retracent ce qui s'est passé dans ce domaine en Allemagne et à l'étranger pendant l'année écoulée. Citons aussi l'article de Dr. Gertrud Bäumer, présidente du Conseil national des Femmes allemandes sur le *Caractère de notre neutralité politique*, et celui de Marianne Weber sur le *Mariage idéal et le droit matrimonial*. Ils ont tous deux un intérêt et une portée qui dépassent tout à fait les frontières de notre pays et nous frappent par une grande richesse de pensée.

* * *

Nous signalons avec joie un succès que nous venons de remporter sur le terrain de l'assistance publique.

On sait qu'en Allemagne tout ce qui s'y rapporte est du ressort des municipalités, la loi n'indiquant que dans les grandes lignes quels sont les devoirs vis-à-vis des indigents. Après avoir fait leurs preuves depuis fort longtemps dans la sphère de l'assistance privée, les femmes se voient de plus en plus appelées à collaborer à l'œuvre de l'assistance officielle. Mais elles n'avaient été jusqu'ici associées qu'aux *Commissions d'assistance*. La *direction*, c'est-à-dire l'autorité supérieure et responsable qui indique les voies à suivre pour appliquer les dispositions légales — par exemple en ce qui concerne l'emploi des fonds destinés aux pensions — était restée confiée aux hommes seuls. La question — très actuelle — vient de se poser à Berlin, les socialistes ayant introduit une motion pour l'adjonction de trois membres féminins à la direction de l'assistance de cette ville. Les organisations féminines de la capitale ont appuyé la proposition par une propagande très active. Entre autre elles ont convoqué une grande assemblée publique à laquelle assistaient un nombre respectable de conseillers municipaux appartenant aux tendances les plus diverses. Ils se mêlèrent de façon très animée aux discussions sur cette question : les femmes doivent-elles faire partie de la direction de l'assistance publique ? à laquelle il fut répondu affirmativement. En effet une résolution dans ce sens remporta les suffrages unanimes de l'assemblée, et quelques jours plus tard elle était adoptée par les Conseils de la Ville. Des difficultés de forme s'opposent seules encore à son application immédiate.

Nous avons le ferme espoir que l'exemple donné à Berlin encouragera d'autres villes à marcher dans cette voie. Nous nous acheminons donc rapidement à un état de chose meilleur,